

Le Crilux, ou comment, chez nous, réussir l'intégration des étrangers

C'est un nouvel outil d'intégration que compte officiellement maintenant la province de Luxembourg, avec l'ASBL Crilux.

● **Andrée VERBEKE**

C'est à la fois une inauguration et un premier anniversaire qui se sont déroulés hier soir, à Libramont, dans les beaux locaux de la rue de l'Ancienne gare, en face du Forem : «*Nous voulions inaugurer officiellement le Crilux non pas sur une coquille vide, mais on avait à cœur de montrer les activités que nous avons déjà déployées en faveur de l'intégration des personnes étrangères. De plus, nous voulions marquer le coup pour augmenter notre visibilité et délivrer ainsi notre message positif sur l'intégration des personnes*

étrangères dans le Luxembourg», révèle Nicolas Contor, le jeune directeur de Crilux.

Un jeune directeur tout à fait à l'aise avec l'intégration puisqu'il a travaillé pendant une dizaine d'années au Miroir Vagabond (Bourdon). C'est le cas aussi du président du CA de l'ASBL Crilux, Jérôme Petit, également président du Miroir vagabond.

En fait, les «*Cri*» (centres régionaux d'intégration) sont des ASBL agréées par la Région wallonne, et son département des Affaires sociales du ministre Maxime Prévot. Un tel centre existe dans chaque province wallonne, le Crilux est le huitième du nom. Agréé depuis novembre 2014, il est opérationnel depuis cet été : «*Si l'ASBL est récente, on s'est battu pendant des années, jusqu'au jour où en 2011, la ministre Tillieux nous a permis de démarrer un projet pilote, mené par le Miroir vagabond et le CINL (centre des immigrés Namur-Luxembourg).*»

Le Crilux naissait dans la foule, piloté par le Miroir vagabond, le CINL, Lire et Écrire, le

CEPPST (lié à la FGTB), le CIEP (lié au MOC) et des conseillers provinciaux de tous les partis.

Un appui, mais aussi des actions

L'inauguration et anniversaire d'hier soir ont permis au Crilux de se présenter, en province de Luxembourg. Fort de huit personnes, il a pour mission principale l'appui et le soutien aux pouvoirs locaux, les 44 communes du Luxembourg, et aux réseaux associatifs qui en font la demande : «*Mais nous organisons aussi des formations, nous proposons des modules aux employés communaux, qui bien souvent dans nos communes rurales doivent toucher à tout. Nous dressons des statistiques et nous pouvons promouvoir des appels à projets, ajoute Nicolas Contor. Enfin, nous avons une mission supplémentaire, une mission de terrain, puisque nous sommes chargés du parcours d'accueil des primo-arrivants. Nous sommes en plein dedans puisqu'en 2015, nous nous sommes déjà occupés de 150 personnes !*» ■

Souvent, déconstruire des préjugés

Avec l'arrivée des réfugiés à Arlon, à la Baraque de Friture, par exemple, vous êtes dans le concret !

Oui, nous nous rendons sur place, nous encadrons les bénévoles, nous intervenons avec nos partenaires, que ce soient les communes ou les associations.

Il nous faut aussi sensibiliser le grand public, car l'accueil se joue dans les deux sens. Il s'agit souvent de déconstruire des préjugés... Notre champ d'action est très large, il va de l'enseignement au logement, en passant par les soins de santé...

Vous établissez aussi des statistiques !

Oui, c'est une mise en perspective. Sur 280 000 habitants, nous totalisons pour l'instant 4 000 places d'accueil, sur une province

étendue. Cela relativise par rapport à l'afflux.

Au 1^{er} janvier 2015, et ce sont les chiffres du SPF Économie, le Luxembourg compte 7 % de personnes d'origine étrangère, non belges, alors que la moyenne wallonne est de 10 %. C'est-à-dire un peu moins de 20 000 personnes, dont la grande majorité d'entre eux sont des ressortissants de l'Union Européenne. Les Français sont plus de 6 000 ! Soit, un sur trois.

On braque le projecteur sur les demandeurs d'asile, mais il y a aussi la mobilité transfrontalière, par exemple.

Les gens peuvent faire appel à vous à titre individuel ?

Oui, bien sûr. Ceux qui veulent aider, faire du

volontariat, mais sans savoir comment s'y

prendre. Les citoyens, ou les paroisses qui
peuvent mettre un logement à disposition.
L'idée, c'est d'élargir le champ du court au
moyen terme.

Car, quand des réfugiés seront effectivement
reconnus, l'enjeu sera particulier en Luxem-

bourg.
Il faudra trouver à ceux qui choisissent de
rester chez nous, un emploi et un logement,
ce n'est pas évident. ■ **A. V.**

: Crilux, centre régional d'intégration de la
province de Luxembourg, rue de l'ancienne
gare, 32 à 6 800-Libramont. 061 21 22 07,
info@crilux.be, www.crilux.be